

**LANCEMENT DE LA 2<sup>ÈME</sup> EDITION DES TROPHÉES DES ENTREPRENEURS  
POSITIFS  
LA CPME SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR  
RECOMPENSE LES VALEURS POSITIVES DES TPE-PME DE LA REGION**

Les Trophées des Entrepreneurs Positifs est un concours qui vise à mettre en avant des "entrepreneurs positifs", c'est-à-dire des hommes et des femmes qui placent les valeurs humaines, environnementales et sociales au cœur de leur stratégie entrepreneuriale. Ce sont ces énergies et ces forces positives qui sont récompensées par la CPME Sud à travers cette initiative. Ouverture des candidatures Mardi 4 mai 2021.

Investies, dynamiques et positives, les **TPE-PME** sont non seulement des **pilliers économiques**, mais aussi des acteurs sociaux qui portent leurs projets avec une culture entrepreneuriale construite sur des **valeurs fortes et inspirantes**.

Ces valeurs **d'éco-responsabilité, de persévérance, de solidarité, de créativité, de courage, et de bienveillance** sont à l'honneur de la seconde édition régionale des Trophées des Entrepreneurs Positifs de la CPME Sud.

Les artisans et commerçants de la région et les dirigeants des petites et moyennes entreprises ont souvent des **initiatives vertueuses** qui donnent un **sens profond à leurs actions** et méritent largement d'être mises en lumière.

« Dans le contexte inédit de crise que nous connaissons actuellement, j'ai souhaité que soient soutenues, valorisées et récompensées ces entreprises qui font plus que jamais preuve d'adaptation, de détermination, d'entraide, de créativité, d'audace et d'innovation pour poursuivre leur activité et contribuer au dynamisme de l'économie de notre territoire. Ces entrepreneurs positifs doivent être reconnus pour être les référents d'aujourd'hui et inspirer les histoires de demain », confie Alain GARGANI, président de la CPME Sud Provence-Alpes- Côte d'Azur.

« Aussi, je suis particulièrement heureux en tant que président de la CPME Sud, et avec le soutien de la Région Sud et de nos partenaires, de contribuer à mettre à l'honneur ces hommes et ces femmes, et de souligner que **l'économie positive est, et devra être, un axe majeur de progrès et de développement dans notre société** », conclut le président.

Toutes les petites et moyennes entreprises du territoire sont invitées à prendre part à l'aventure et à s'inscrire dès à présent, pour concourir à l'un des six prix des Trophées des Entrepreneurs Positifs de la CPME Sud.

## 6 prix pour récompenser des valeurs positives

**Prix courage** : il récompense celui ou celle qui procure la sécurité en prenant sur lui tous les risques dans l'entreprise. Il/elle en connaît les peurs et sait les dépasser, voit la vérité en face et ose l'exprimer. L'entrepreneur sort de sa zone de confort, s'en remet aux autres et décide de faire face aux risques et à l'incertitude.

**Prix bienveillance** : il récompense celui ou celle qui fait en sorte que tout le monde s'y retrouve. Il/elle favorise la reconnaissance, stimule le désir de bien faire et l'envie de travailler ensemble en intégrant la notion de bien commun.

**Prix éco-responsabilité** : il récompense celui ou celle qui prend en compte les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques en adoptant les concepts de développement durable au sein de son entreprise.

**Prix persévérance** : il récompense celui ou celle qui fait preuve d'une détermination sans limite et d'une énergie débordante.

**Prix solidarité** : il récompense celui ou celle qui fait preuve d'altruisme et d'humanisme à l'égard de ses salariés et ouvre son entreprise vers les autres acteurs de la société civile, participe à des actions solidaires.

**Prix créativité** : il récompense celui ou celle qui est capable de répondre de manière créative et novatrice à un besoin identifié.

### + 2 prix

**Prix spécial** : il récompense celui ou celle qui représente le mieux le terme "d'entrepreneur positif". Il/elle a un impact positif sur le tissu économique régional et a su se réinventer pour faire évoluer les choses.

**Prix du public** : il récompense celui ou celle qui a su se démarquer aux yeux du public. Ce prix sera remis à la suite d'une campagne de vote ouvert à tous. L'entrepreneur qui aura le mieux réussi à mobiliser sa communauté se verra remettre ce Prix du Public.

**Information et candidature : [www.trophees-cpmesud.fr](http://www.trophees-cpmesud.fr)**

**Date de clôture des candidatures le 4 juin 2021.**

**Remise des Trophées des Entrepreneurs Positifs de la CPME Sud**

**Jeudi 21 octobre 2021.**

## **A propos de la CPME Provence-Alpes-Côte d'Azur (CPME Sud)**

La CPME Sud est la **première organisation interprofessionnelle** de défense des TPE, PME, Starts-up, commerçants, artisans et professions libérales de la région Sud qui représentent 99 % des entrepreneurs français. **Engagée quotidiennement dans l'action**, la CPME Sud et ses 6 territoires contribuent au dynamisme économique régional, **accompagnent et soutiennent** toutes les TPE/PME de la Région, en étroite collaboration avec les acteurs publics et privés du territoire. Partenaire social, elle représente 70000 petites et moyennes entreprises adhérentes, soit 210000 salariés représentés et **fait entendre leur voix** tant dans les négociations paritaires qu'auprès des pouvoirs publics, en France et à l'international.

### **CONTACT PRESSE CPME SUD :**

**CÉCILE ESTENNE**

**Agence Mon carnet à spirale**

**Tél. : 06 01 32 46 68**

**[moncarnetaspirale@gmail.com](mailto:moncarnetaspirale@gmail.com)**

